

VILLE DE LA FERTE-BERNARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation 21 avril 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-267200558-20260429-CA202605-DEL-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

**Nombre de conseillers**

en exercice 13  
présents 9 (+ 4 pouvoirs)  
votants 13

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX**

**LE VINGT-NEUF AVRIL** à dix-huit heures quinze,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de La Ferté-Bernard, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Président.

**Étaient présents** : M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; Mme Christelle POURCEAU, Mme Sylvie LEMOINE, M. Jean de FONTANGES, Mme Patricia EDET, Mme Marie-Carmen BOUVIER ; Mme Eliane LELONG ; Monsieur Georges BERCY.

**Excusés** :

M. Christophe BISI	(Pouvoir donné à M. Jean de FONTANGES)
Mme Angélique GOURAUD	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. René JUSTICE	(Pouvoir donné à Mme Sylvie LEMOINE)
Mme Marine BOUCHARD	(Pouvoir donné à Mme Christelle POURCEAU)

Mme Christelle POURCEAU a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DELEGUE**

Le Conseil d'administration ;

**Vu** Le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L.123-6 et R 123-18 ;

**Vu** le rapport du président.

Le président du Centre Communal d'Action Sociale, expose au Conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un Vice-Président délégué.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Sont candidats : **Mme Christelle POURCEAU**

Le Conseil d'administration procède à l'élection du Vice-Président délégué au scrutin secret.

## **1er tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 13

À déduire (bulletins blancs, bulletins nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu :

– Mme Christelle POURCEAU : **13 voix**

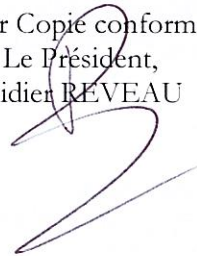
***Est élue Vice-présidente déléguée du Conseil d'administration : Mme Christelle POURCEAU.***

Le Secrétaire de séance

Christelle POURCEAU

A blue ink signature of Christelle Pourceau, consisting of several overlapping loops and lines.

Pour Copie conforme  
Le Président,  
Didier REVEAU

A blue ink signature of Didier Reveau, featuring a large, stylized initial 'D' followed by a long horizontal stroke.

*Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.*